

LA VIE DE L'UFR

Jusqu'en mai 2022 : réunion de 12 CE et de 20 bureaux. La participation aux CE s'est heurtée aux grandes difficultés dues à la pandémie : fermeture de Montreuil, obstacle des réunions Zoom, peur de se déplacer, problèmes de santé. De 24 élu·es en 2019, la moyenne a été 14 en 2020 ; 10 en 2021 ; 9 début 2022.

Nous avons déploré deux décès en cours de mandat : Alain Barbier notre secrétaire général et Alain Lemarchand. La CE d'avril 2021 a décidé de coopter Michel Manauta et Jean Menecier au secrétariat, Jacky Milaguet au bureau et de fonctionner en secrétariat à 4 ainsi que de maintenir la date prévue de la Conférence nationale en novembre 2022. Depuis décembre, notre camarade Alice est hospitalisée.

Néanmoins, l'activité de la CE et du bureau a été soutenue, avec le souci démocratique de faire des comptes rendus écrits des débats.

Le groupe de travail revendications a pu fonctionner pour préparer les CE.

Le GT communication n'a pas pu réellement se réunir. Son rôle est à redéfinir.

À chaque réunion nous avons insisté sur la recherche de nouveaux camarades pour rejoindre la CE et le bureau.

L'UFR dans la FERC

Les liens avec les 3 Sections nationales des retraité·es se sont renforcés : invitation de leurs responsables à nos CE et réciproquement notre présence à leurs instances (Conférences nationales et CE des SNR SNTRS et Educ).

Relations avec le bureau fédéral pas toujours faciles. En mai 2021 il nous

demande de hâter la Conférence nationale. Il refuse de publier certains documents de la CE comme le communiqué « Hécatombe dans les EHPAD : une discrimination criminelle » du 17 mai 2020, avançant des divergences. La CE du 24 juin demandera à nouveau qu'il soit publié. Il le sera le 1^{er} juillet, finalement mis sur le site « actualité » de la FERC, rétroactivement à la date du 17 mars. Une autre mésaventure arrivera à la déclaration de la CE du 20 janvier 2021 « Ne pas se laisser enfermer dans l'étau sanitaire » qui ne sera envoyée par le bureau fédéral qu'aux organisations. Ces épisodes appellent une clarification de la place de l'UFR dans la FERC. Notre référent Olivier Champoussin avec lequel nous avons travaillé efficacement a été démis de ses mandats par la CEF, ce qui a créé un grand trouble, non dissipé par les échanges avec le bureau fédéral ou les votes de la CEF. Chantal Pichot est notre nouvelle référente.

Notre contribution au journal fédéral a été assurée avec 4 articles à chaque numéro, 28 fournis au 1.04.22.

>> **Le Lien arrive aux 2600 adhérent·es retraité·es. Seul·es un peu plus de 1000 ont un courrier électronique. Ce dernier média est alimenté régulièrement par l'UFR qui relaie en particu-**

lier les informations de l'UCR.

UCR

L'UFR participe aux rencontres régulières UCR-UFR. Fin 2020, nous avons préparé le congrès qui a été reporté en 2023.

Nous avons participé aux réunions du collectif « retraité·es » de l'UFSE.

Incitation à l'activité locale

Un article du Lien de septembre 2021 ouvrait le débat sur les structures d'accueil existantes.

Continuité syndicale

Tout au long du mandat, la CE a proposé des mesures pour conserver à la CGT les camarades qui partent à la retraite. Elle a envoyé un projet de lettre aux futur·es retraité·es au bureau fédéral qui l'a repris et envoyé aux organisations car la continuité est la tâche des actif·ves.

Les libertés

La CE a adopté plusieurs motions en défense des libertés syndicale comme en soutien aux syndicalistes de Gadeloupe le 9 décembre 2021. Elle a fait une déclaration le 16 mars 2022 condamnant l'invasion de l'Ukraine.

